



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-254

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**la fermeture du terrain de football municipal
du mardi 1^{er} au mardi 8 juillet 2025 inclus
complexe Jaurès**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il s'avère indispensable d'interdire l'utilisation du terrain de football municipal pour la préparation d'une animation pour le passage du Tour de France, le lundi 7 juillet 2025.

ARRÊTE

Article 1^{er} : le terrain de football municipal de la commune sera interdit, à toutes compétitions et entraînements du mardi 1^{er} au mardi 8 juillet 2025 inclus.

Article 2 : les responsables d'associations ayant prévu des rencontres sur le terrain aux dates reprises ci-dessus sont invités à les reporter.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune pour exécution.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **16 JUIN 2025**

Publié le 19 JUIN 2025

Le Maire,

David THELLIER